

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 JUILLET 2018**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 9 juillet 2018, à 17 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Les conseillers Serge Baron et Michel Latour sont absents.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-144**

##### **Renouvellement des infrastructures municipales des rues Moreau, Pie X, Catherine, Saint-Roch et partie de la rue Saint-Pierre Appel d'offres publiques n° 20180705-VSJS - Option**

Considérant que la firme "Les Consultants SM Inc." a déposé, le 5 juillet 2018, son rapport d'analyse concernant l'appel d'offres publiques n° 20180705-VSJS, relatif au renouvellement des infrastructures municipales des rues Moreau, Pie X, Catherine, Saint-Roch et partie de la rue Saint-Pierre;

Considérant que ledit appel d'offres public pour le renouvellement des infrastructures comportait la réfection du chemin Saint-Roch comme étant optionnelle;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le contrat d'appel d'offres publiques n° 20180705-VSJS soit accordé, en assemblée publique, au plus bas soumissionnaire conforme en excluant la réfection optionnelle du chemin Saint-Roch.

### **ARÉNA**

#### **RECOMMANDATION CP-18-145**

##### **Modification des vestiaires Centre Récréatif Aussant**

Considérant que les membres du Conseil sont d'avis de procéder au changement d'identification du vestiaire #1 du Centre Récréatif Aussant pour identifier un nouveau joueur, Anthony Beauvillier provenant de la région du Bas-Richelieu, qui évolue dans la Ligue Nationale de Hockey (LNH) avec les Islanders de New York;

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent identifier le logo des équipes locales du vestiaire #1 à un autre endroit;

Considérant qu'il serait opportun de modifier les couleurs du vestiaire #3 en tenant compte du changement d'équipe de Marc-André Fleury;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE l'on identifie le vestiaire #1 au nom et aux couleurs des Islanders de New York avec la photo de monsieur Anthony Beauvillier.

QUE le vestiaire #3 soit repeint, sur deux (2) murs, aux couleurs des Golden Knights de Las Vegas pour tenir compte du changement d'équipe de Marc-André Fleury et de conserver sur les deux (2) autres murs les couleurs des Pingouins de Pittsburgh.

QUE des coupes Stanley soient incluses dans les vestiaires des gagnants.

QUE le logo de l'Association du hockey mineur du Bas-Richelieu soit peint dans le hall d'entrée du Centre Récréatif Aussant en remplacement du vestiaire #1.

## **PARCS ET LOISIRS**

### **RECOMMANDATION CP-18-146**

#### **Boîtes à livres** **Inscription au réseau "Croque-livres"**

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent enrichir les boîtes à livres pour les 0 à 12 ans sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'inscrive au réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes de 0 à 12 ans du Québec "Croque-livres".

### **RECOMMANDATION CP-18-147**

#### **Piscine municipale 2018** **Date de fermeture**

Considérant que la plus part des employés étudiants seront de retour en classe dans la semaine du 20 août 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la fermeture de la piscine municipale sera le samedi 25 août 2018.

### **RECOMMANDATION CP-18-148**

#### **Fête des bénévoles 2018** **Buffet Michel**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De commander le repas choisi par le Conseil auprès du traiteur Buffet Michel selon le prix soumis de 27,50 \$/personne plus les taxes applicables.

### **RECOMMANDATION CP-18-149**

#### **Fête Nationale 2019** **Renouvellement de contrats**

Considérant que les activités de célébration de la Fête Nationale ont remporté un autre franc succès, qui a culminé avec la présentation du traditionnel repas de fèves au lard "La Tablée" au Centre Récréatif Aussant;

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder à une demande de renouvellement des contrats avec les fournisseurs, de l'animation musicale, du service de traiteur ainsi que l'animation au Parc Charlemagne Péloquin;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à M. Yvon Daunais de renouveler son contrat pour la musique en modifiant sa première partie, à Buffet Michel pour le service de traiteur ainsi qu'à Animactions S.L. Deschesnes pour l'animation au parc Charlemagne Péloquin.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel sollicite, pour la présentation 2019, auprès du Député fédéral, M. Louis Plamondon, ainsi qu'auprès du Député provincial, M. Sylvain Rochon, une aide financière pour couvrir l'augmentation des frais de présentation de ladite Fête Nationale.

**RECOMMANDATION CP-18-150**

**Fête Nationale**  
**Parc Les Forges**

Considérant que le Parc Les Forges ne doit pas être utilisé pour le stationnement des véhicules automobiles;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'installer, lors de la Fête Nationale 2019, des clôtures autour du Parc Les Forges pour interdire le stationnement de véhicules.

**RECOMMANDATION CP-18-151**

**Journée familiale horticole**  
**Prochaine édition - 18 mai 2019**

Considérant que la journée familiale horticole, du 20 mai dernier, a connu un immense succès et s'est avérée une des plus belles présentations de cette activité;

Considérant que les membres du Conseil désirent reconduire cette activité en 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE poursuivre cette activité et de tenir la journée familiale horticole le samedi 18 mai 2019.

D'aviser la compagnie Rio Tinto Fer et Titane de la tenue de la journée familiale horticole le samedi 18 mai 2019.

D'aviser également la Sûreté du Québec - Poste MRC de Pierre-De Saurel de la tenue de la journée familiale horticole le samedi 18 mai 2019.

**RECOMMANDATION CP-18-152**

**Parc Les Forges**  
**Installation d'un système d'arrosage**  
**Partage des coûts**

Considérant que la compagnie Les Forges de Sorel Cie accepte de partager les coûts pour l'installation d'un système d'arrosage au Parc Les Forges;

Considérant que la compagnie Irrigation DB Enr. a produit une offre de service pour l'installation d'un système d'arrosage au Parc Les Forges au montant de 12 647,25 \$ taxes incluses;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QU'un partenariat de 50/50 entre la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et la compagnie Les Forges de Sorel Cie soit décrété pour défrayer le coût de l'installation d'un système d'arrosage au Parc Les Forges

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie Irrigation DB Enr. pour l'installation d'un système d'arrosage au Parc Les Forges, au montant soumis de 12 647,25 \$ taxes incluses.

**REPRÉSENTATION**

**RECOMMANDATION CP-18-153**

**Représentation**

En réponse à l'invitation formulée ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

- Union des municipalités du Québec - Sommet municipal : **100,00 \$**

## **SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

### **RECOMMANDATION CP-18-154**

#### **Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Journal Les 2 Rives –  
Publicité Cahier souvenir spécial 40<sup>e</sup> – ½ page couleur : **695,00 \$**
- Fondation du Cégep de Sorel-Tracy - Opération Nez Rouge: **100,00 \$**

## **AUTRES OBJETS**

### **RECOMMANDATION CP-18-155**

#### **Société d'habitation du Québec (SHQ) Programme Rénovation Québec Participation au Programme**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe supplémentaire pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 18-19 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe supplémentaire de 50 000 \$ pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 18-19 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ.

### **RECOMMANDATION CP-18-156**

#### **Incendie propriété du 319-321-323, rue Filiatrault Sécurité des lieux**

Considérant qu'un incendie est survenue le 9 juillet 2018, et a endommagé la propriété du 319-321-323, rue Filiatrault à Saint-Joseph-de-Sorel;

Considérant que le propriétaire doit sécuriser les lieux pour interdire l'accès à sa propriété et délimiter un périmètre afin d'éviter que des débris tombent sur la voie publique et blessent des personnes;

Considérant que des enquêtes menées par la Sûreté du Québec et le Service des Incendies de Sorel-Tracy sont présentement en cour d'investigation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'aviser le propriétaire du 319-321-323, rue Filiatrault à Saint-Joseph-de-Sorel qu'il doit sécuriser les lieux, suite à l'incendie survenu à sa propriété le 9 juillet 2018, aussitôt que les corps publics (Sûreté du Québec et Service des Incendies de Sorel-Tracy) auront terminé leurs investigations sur place.

**RECOMMANDATION CP-18-157**

**Stationnement problématique  
Rues Montcalm-Ilménite-Bonin**

Considérant que des employés de Rio Tinto Fer et Titane utiliseraient les rues Montcalm, de l'Ilménite et Bonin comme stationnement lors de leur quart de travail;

Considérant que la Sûreté du Québec ainsi que le Service d'Incendie ont relevé une problématique de circulation pour les véhicules d'urgence;

Considérant que les résidents de ces secteurs ont également relevé la problématique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE demander à Rio Tinto Fer et Titane si des aménagements temporaires font en sorte que des employés utilisent les rues de la Ville comme stationnement lors de leur quart de travail.

D'Installer des interdictions de stationnement sur un côté des rues de l'Ilménite, Montcalm et Bonin de ce secteur.

**RECOMMANDATION CP-18-158**

**Régie Intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch  
Bilan de l'usage de l'eau potable  
Présentation avec la Ville de Sorel-Tracy**

Considérant que le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) demande de présenter un bilan de l'usage de l'eau potable et un plan d'action pour les bonnes pratiques;

Considérant que le Régie Intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch dessert la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ainsi que la Ville de Sorel-Tracy dans le secteur de l'ancienne Ville de Tracy et qu'il est impossible d'établir la consommation de chacune des villes puisqu'aucun compteur d'eau n'est installé aux limites des villes pour mesurer la consommation respective de ces dernières;

Considérant que le chef de division-Génie de la Ville de Sorel-Tracy, M. Martin Bergeron, ingénieur, préparera le bilan de l'usage de l'eau potable en groupant les deux villes, le tout tel que suggéré par un fonctionnaire du MAMOT;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'acquiescer à la suggestion du chef de division-Génie de la Ville de Sorel-Tracy, M. Martin Bergeron, ingénieur, et de présenter, conjointement pour les deux villes, le bilan de l'usage de l'eau potable préparé par ce dernier.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-18-159**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la séance soit levée.